

75%
de réussite
(promotion 2021-2023)



Campus de Toulouse



Apprentissage
Formation continue
VAE



26 mois de formation
120 ECTS
700 H d'enseignement théorique
510 H de formation pratique

Certificat d'aptitude de niveau 7
Code RNCP : 36838

Date d'enregistrement de la
certification : 28 août 2022

Certificateurs : Ministère chargé de la
Solidarité, Ministère de la Santé et de la
Prévention

Le métier

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale oriente, élabore et conduit l'action d'un ou plusieurs établissements du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire. Il crée et est garant des conditions d'un accompagnement des personnes accueillies, individualisé et respectant leur consentement libre et éclairé. Il facilite l'expression et la satisfaction des besoins des usagers et favorise l'accès à leurs droits et l'exercice de leur citoyenneté. Il exerce ses missions et assume des responsabilités, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Il élabore, conduit et veille à l'évaluation du projet d'établissement ou de service dans le respect du projet de la personne morale et des orientations des politiques publiques, en s'assurant de l'adhésion de l'ensemble des acteurs. Il développe les partenariats et le travail en réseau. Ce métier repose sur un socle de compétences fondamentales et une adaptabilité aux multiples conditions d'exercice : management ressources humaines et animation d'équipes, gestion financière... Possibilité d'évoluer vers des fonctions de direction générale.

Pré-requis

- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications
- Justifier d'un diplôme délivré par l'État mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique et inscrit au niveau 5 du cadre national des certifications
- Être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire

Qualités requises

Réflexion | Analyse | Pilotage | Prise d'initiatives | Remise en question | Sens de l'organisation

Admission & Sélection

Entretien oral (coût : 170€).

Contenu de la formation

Le référentiel est composé de 4 blocs de compétences :

BC1 : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques - 196 H (4 478,60€)

BC2 : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service - 154 H (3 518,90€)

BC3 : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service - 196 H (4 478,60€)

BC4 : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service - 154 H (3 518,90€)

Dispenses & Allègements

Titulaires DEIS : dispensés du DF1 et du DF4

Titulaires CAFERUIS : dispensés du DF4

Des allègements de formation théorique ou de stages peuvent être accordés. Les candidats en situation d'emploi dans le secteur ou dans une fonction d'encadrement bénéficient d'un allègement de la durée de la formation pratique de 155 H sur le DF1 et de 180 H sur le DF4.

Modalités d'évaluation

Mémoire de pratique professionnelle
Élaboration d'une note d'aide à la décision
stratégique en lien avec les politiques
publiques

Analyse d'une situation professionnelle en
management et en gestion RH
Élaboration d'une note d'orientation portant sur
la gestion économique, financière et logistique

Nos points forts

Pédagogie active et participative
Suivi individualisé par un formateur référent
Nombreux intervenants professionnels du
secteur social, médico-social et sanitaire
Analyse de la pratique pour construire des
compétences individuelles et collectives et
transformer son expérience

Tarifs

Formation apprentissage : 0€ (financée par l'OPCO)

Formation continue : 15 995 €

Possibilité d'effectuer certains blocs de formation (voir tarifs ci-dessus dans "contenu de la formation")

Contact

Campus de Toulouse

Secrétariat pédagogique

Laurence CAUNES

 l.caunes@arseaa.org

 05 34 31 96 79

Financement

Salarié en formation continue (OPCO, Transitions PRO, Plan de formation employeur, CPF, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)

Handicap

Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins.

Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

